

## Objectif, un million de signatures. Lancement à Bruxelles d'une pétition européenne en faveur de la reconnaissance du patrimoine chrétien

Article rédigé par *La Fondation de service politique*, le 10 octobre 2003

Une conférence de presse sur l'héritage chrétien de l'Europe s'est tenue au Parlement européen mercredi 8 octobre, en ouverture d'une rencontre parlementaire associée à la Fondation de service politique et la Convention des chrétiens pour l'Europe.

Élizabeth Montfort (PPE-DE, France), administrateur de la Fondation de Service politique, et Mario Mauro (PPE-DE, Italie) ont déclaré que cette deuxième rencontre, après le colloque " Dieu et l'Europe " du 3 avril, avait pour objectif de mobiliser les députés européens, ainsi que les parlementaires nationaux. Les élus veulent faire entendre leurs voix afin que soit reconnues officiellement les racines chrétiennes de l'Europe. Mme Montfort a relevé le caractère novateur de cette rencontre où figuraient une centaine d'observateurs et de représentants des pays en voie d'adhésion.

Le vice-président du Parlement européen, vice-président de l'Union paneuropéenne, Ingo Friedrich (PPE-DE, Allemagne) a ouvert les travaux en insistant sur le caractère déterminant de la reconnaissance du christianisme dans la réalité européenne, quelles que soient les convictions de chacun. Pour Mario Mauro, cette reconnaissance est un dû à l'histoire, rien de plus. C'est une question d'honnêteté intellectuelle, et non un parti-pris politique, ou idéologique. Construire l'Europe signifie croire en une culture européenne, et le faire valoir de façon honnête et sincère. Cette revendication a-t-elle des chances d'aboutir ? " Tout est question de détermination politique ", a affirmé M. Ribeiro e Castro (UEN, Portugal).

Le professeur Joël-Benoit d'Onorio, directeur de l'Institut européen des relations Église-Etats (Faculté de droit, Aix-en-Provence), a relevé la profonde incongruité du projet de traité : toutes les nations membres de l'Union européenne ou en voie d'adhésion font référence à Dieu, d'une manière ou d'une autre, dans leurs textes fondamentaux. C'est notamment le cas de la France, avec " l'Être suprême ". Le traité constitutif de la nouvelle Europe ne peut pas régresser sur ce point fondamental.

Élizabeth Montfort a fait part des opérations de mobilisation en cours. Les onze députés à l'origine de la rencontre ont le soutien des 211 parlementaires qui ont voté leurs amendements lors du vote du rapport Gil-Robles/Statsos, le 24 septembre dernier. Les conclusions du colloque du 3 avril, qui ont pris le nom de " Manifeste de Bruxelles " ont recueilli plus de 200 signatures de parlementaires nationaux. À Malte, tous les députés, droite et gauche confondue, l'ont approuvé.

À la suite de la publication de ce Manifeste, des pétitions populaires ont été lancées sur tout le territoire européen. La coordination de cette consultation des peuples européens est assurée par la Fondation de Service politique (Paris, Bruxelles) et par la Convention des chrétiens pour l'Europe (Barcelone, Paris, Milan, Cracovie). Mme Montfort a annoncé que cette opération avait pour objectif de réunir un million de signatures avant la fin de l'année. Le député se propose de conduire une délégation dans les prochaines semaines auprès du président de l'Union européenne, Silvio Berlusconi, pour lui remettre en mains propres les premières signatures qui représentent d'ores et déjà un tiers de l'objectif.

Elle a relevé qu'avant même la ratification du nouveau traité, ce référendum d'initiative populaire européen était sans précédent. Mais c'est aussi un paradoxe : organiser une pétition parlementaire et populaire pour demander que soit reconnu un fait historique indiscutable, confine en effet à l'in vraisemblance.

Pour en savoir plus :

> Le Manifeste de Bruxelles

> La Convention des chrétiens pour l'Europe

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>